CAMP DE JOUR

GUIDE DES PARENTS

CENTRE COMMUNAUTAIRE
sintra SAINT-CHARLES

ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR

Nos animateurs ont la certification DAFA (Diplôme d'aptitudes aux Fonctions d'Animateur) reconnu par le CQL (Conseil Québécois du Loisir) ainsi qu'une formation secouriste « soins aux enfants » RCR/DEA de la Croix-Rouge. Les antécédents judiciaires sont vérifiés pour l'ensemble de notre personnel. Ils ont pour la plupart plusieurs années d'expérience en animation au CCSC. La majorité étudie en enseignement, éducation à la petite enfance, psychologie ou autre domaine connexe.

MISSION DU CAMP

Les planfications établies de façon hebdomadaires contribuent à favoriser le développement social, moteur et cognitif des jeunes de 4 à 12 ans. Dans un cadre sécuritaire, structuré et stimulant, les enfants pourront participer à des activités sportives, artistiques, culinaires, scientifiques et socioculturelles variées et dynamiques. Le tout à l'intérieur d'une expérience de groupe visant le respect de soi, des autres et de l'environnement et ce dans un contexte de vacances.

VOICI TROIS RÈGLES DE VIE QUI RÉSUMENT BIEN LE CAMP DE JOUR ST-CHARLES

Respect des autres, de soi-même et du matériel.
Participer activement aux activités.
Respecter les consignes.

Le CCSC se réserve le droit de refuser un enfant si le parent ne collabore pas.

ÂGE REQUIS POUR PARTICIPER AU CAMP DE JOUR

4 ans : Votre enfant doit être inscrit à la maternelle en septembre. (5 ans au 30 septembre)
12 ans : Votre enfant doit être inscrit en secondaire 1 en septembre.

MODE DE PAIEMENT ET DE REMBOURSEMENT

Vous pouvez payer par chèque, virement bancaire ou carte de crédit (Visa ou Mastercard). Il est possible de faire les paiements en 3 versements par chèque postdaté remis lors de l'inscription. Par contre, le camp doit être payé en totalité avant le 20 juin. Des frais de 25$ seront exigés pour un chèque sans provision.

Toute demande de remboursement partiel ou complet engendra des frais d'administrations d'au minimum de 50$ par enfant. Veuillez vous référer à la politique d'annulation pour plus de détails.
En cas d'expulsion, un remboursement au prorata sera effectué.

Pour les sorties, un délai d'annulation de sept (7) jours sera exigé pour obtenir un remboursement complet.

REÇU FRAIS DE GARDE

Des reçus d'impôts pour frais de garde seront émis en février . Vous devez vous assurer que votre numéro d'assurance sociale et votre adresse soient remis et valides. En cas de déménagement, il est de votre responsabilité de communiquer avec nous afin de faire les modifications. Au delà du 1er janvier, toutes modifications au relevé 24 entraîneront des frais d'administration de 25$.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

L'accueil et les fins de journée se déroulent toujours au pavillon Ferme des Voltigeurs.
6h45 à 9h : Service de garde, arrivée progressive des enfants.
9h : Rassemblement terrain de balle, work-out, chanson de camp, cri d'équipe.
9h15 : Prise des présences et début des activités.
9h30- 10h : Période de collation
10h-11h15 : Animation
11h15-12h30 : Période de dîner (variable selon le groupe de l'enfant)
12h30-14h30 : Animation
14h30-15h : Collation
15h-15h50 : Animation
15h30 : Division des groupes pour le service de garde
16h15: Service de garde
17h30 : Fermeture

*** Prenez note que nous ne faisons **aucun appel pour les absences**. Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que son enfant est bien **arrivé** au Centre. Si vous venez chercher votre enfant entre 9h et 16h, vous devez vous présenter au Pavillon des Voltigeurs- bureaux administratifs et prévoyer un délai de 10 à 15 minutes. Il est interdit aux parents de circuler dans le Centre. ***

SERVICE DE GARDE (AM : 6h45 à 8h45 et PM : 16h15 à 17h30)

Le matin, la personne à l'accueil vous indiquera où votre enfant doit se diriger. Votre enfant devra être habillé en fonction de la température. Pour récupérer votre enfant, vous devrez vous rendre au point de rencontre à l'extérieur et vous informer auprès de la personne responsable du service de garde. Les enfants qui quittent à pied, recevront en début de camp, une étiquette qui sera installée sur leur boîte à lunch.

Si votre enfant participe au service de garde et qu'il n'est pas inscrit, un coupon vous sera remis par la responsable et des frais de 8$ vous seront exigés par période (matin/après-midi). Le matin dès 8h45, les enfants non-inscrits pourront entrer sans problème et l'après-midi ils pourront rester jusqu'à 16h15 sans frais. Dans le cas où votre enfant devrait quitter plus tôt ou avec une personne autre que celles autorisées sur la fiche d'inscription, veuillez nous en informer par écrit. N'oubliez pas d'inscrire la date de la journée en question, le nom de votre enfant et votre signature. Si vous venez chercher votre enfant au delà de 17:30, des frais supplémentaires vous seront chargés; 8$ par tranche de 15 minutes. (ex. arrivée à 17:50, des frais de 16$ seront chargés.)

COMMUNICATIONS

Le « Charly Express » est l'horaire détaillé de la semaine. Il est important de le consulter à chaque semaine afin de connaître tous les détails concernant les sorties et les activités spéciales.
Vous retrouverez le Charly express : · Sur le groupe Facebook : Info camp de jour St-Charles
· Sur notre site web www.ccscharles.ca · Sur le tableau du service de garde.

DÎNER

Il est obligatoire d'avoir une boîte à lunch et une gourde d'eau bien identifiées. N'oubliez pas d'insérer les ustensiles nécessaires. Des lunchs froids sont à privilégiés, mais des micro-ondes sont disponibles pour votre enfant.

Il est important encore une fois de consulter le « Charly Express » de chaque semaine. Il peut arriver que certaines journées le groupe de votre enfant pique-nique à l'extérieur. Il est strictement interdit d'apporter au camp des aliments contenants des noix et/ou arachides….

Lors des diners spéciaux et si votre enfant a des restrictions alimentaires, nous vous demandons de lui fournir un repas.

TENUE VESTIMENTAIRE

Pour le confort et la sécurité de votre enfant, seules les espadrilles ou les sandales de sport qui tiennent bien dans le pied sont autorisées. Il est interdit de porter des sandales style « gougoune ». Assurez-vous que votre enfant soit habillé adéquatement selon la température afin qu'il soit confortable pour participer aux activités et aux sorties. Prévoyez OGLIGATOIREMENT des vêtements de rechange, surtout pour les plus petits. Afin de transporter facilement les objets nécessaires, il est préférable de procurer à votre enfant un sac à dos qu'il est en mesure de porter lui-même. Il est fortement suggéré d'identifier les vêtêments de vos enfants.

**OBLIGATOIRE
Il doit avoir à TOUS les JOURS, dans son sac bien identifier
Costume de bain
Serviette de plage
Bouteille d'eau
Vêtements de rechange

MÉDICATION ET FICHE SANTÉ

Si votre enfant doit prendre un médicament sur les heures du camp de jour ou possède un EpiPen, vous devez obligatoirement remplir une feuille d'autorisation, sinon aucune médication ne sera administrée.
Pour fréquenter le camp de jour, votre enfant doit être propre et assurer lui-même son hygiène.

Par respect pour les autres, votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants : fièvre, diarrhée, vomissements au cours des 24 dernières heures ou maladie infectieuse.

Note : Si votre enfant est malade ou fatigué au cours d'une journée d'activité, un responsable communiquera avec vous afin que quelqu'un passe le chercher.

CRÈME SOLAIRE

Nous vous demandons d'appliquer de la crème solaire à votre enfant le matin avant de partir de la maison.
Nous fournissons la crème solaire sur les heures de camp. Les enfants seront crèmés à partir de 9h30. Nous utilisons une crème qui est non graisseuse, séchage rapide, résistante à l'eau et sans parfum. Elle offre une protection contre les effets nocifs des rayons UVA ET UVB et contient de l'aloès hydratant et vitamine E.

CHANDAIL DE CAMP DE JOUR

Un chandail de camp de jour est fourni pour tous les enfants inscrits à 3 semaines et plus. Le chandail est remis à la première journée de camp de votre enfant. Il est obligatoire de l'identifer.

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

N'oubliez pas de bien prendre en note les heures de départ et de retour des sorties. Le camp de jour n'est pas responsable si un enfant n'est pas arrivé à temps pour le départ ou s'il n'a pas son chandail de camp, par conséquent, aucun remboursement ne sera possible. Pour les sorties, à l'exception de la piscine, **les enfants doivent obligatoirement porter leur t-shirt de camp de jour.** Si vous désirez inscrire votre enfant à une sortie après le début du camp, vous devez vous présenter à la réception du centre pour effectuer l'inscription et le paiement. L'équipe de gestion du camp se réserve le droit de refuser l'accès à un enfant lors d'une sortie pour des problèmes de comportement ou s'il ne coopère pas. L'argent de poche **n'est pas accepté** lors des sorties.

PISCINE

Pour les sorties à la piscine publique, il est obligatoire de compléter le questionnaire d'habileté aquatique pour que votre enfant puisse nous accompagner. Nous lui donnerons le bracelet correspondant à la couleur que vous aurez décidée lors de l'inscription.

ROUGE Veste de flottaison disponible à la piscine
VERT Flotteur **que vous devrez fournir déjà gonflé**
JAUNE Demeurer dans la partie peu profonde
BLEU Aucune restriction

Si vous voulez changer votre choix, vous devez compléter et signer un nouveau formulaire qui se trouve sur notre site internet. Par la suite, vous devez nous faire parvenir par courriel le formulaire au moins 1 semaine avant l'activité à info@ccscharles.ca.

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Afin de bien répondre aux besoins de chacun, s'il vous plaît bien vouloir compléter le formulaire d'évaluation à la fin de l'été. Nous demeurons à l'écoute de vos commentaires constructifs et apprécions connaître votre opinion afin d'améliorer notre offre de service. Il est fortement suggéré de communiquer avec nous avant d'utiliser les réseaux sociaux. Merci de votre collaboration.

Toute l'équipe vous souhaite un agréable été en sa compagnie. Nous vous remercions de nous faire confiance en choisissant le camp de jour St-Charles.

MESURES DISCIPLINAIRES

Si votre enfant présente un comportement inadéquat des mesures disciplinaires seront appliquées. La sécurité des enfants et de l'équipe est notre priorité. Le CCSC se réserve le droit de refuser un enfant si le parent ne collabore pas.

Catégories	Comportements	Étapes de sanctions
Nuit à l'animation et au fonctionnement	Rester à l'écart, ne pas suivre le groupe, ne pas participer, déranger le groupe, utiliser un ton et un langage inappropriés, non-respect du code de vie.	1 : Avertissement verbal. 2 : 2e avertissement verbal et fiche de réflexion. 3 : 3e avertissement verbal, 1er rapport de comportement à signer aux parents. 4 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. 2e rapport de comportement à signer aux parents. 5 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. 3e rapport de comportement à signer aux parents. Une rencontre sera alors prévue avec les parents pour déterminer les actions à prendre. Suspension immédiate plus une journée complète. 6 : Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant et suspension à déterminer selon le comportement et la collaboration.
Porte atteinte à l'intégrité et/ou la sécurité	Intimider/humilier, comportement vulgaire, cracher, insulter, pincer, pousser, chamailler, briser du matériel, vol, manquement aux règles de sécurité.	1 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. Fiche de réflexion à signer aux parents. 2 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. 1er rapport de comportement à signer aux parents. (aucune suspension) 3 : Retrait de l'enfant de son groupe et rencontre avec l'intervenant. 2e rapport de comportement à signer aux parents. Une rencontre sera alors prévue avec les parents pour déterminer les actions à prendre. Suspension immédiate plus une journée complète. 4 : 3e rapport de comportement. Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant et suspension à déterminer selon le comportement et la collaboration.
Extrême inconduite	Fuguer, faire une crise majeure qui met en danger sa propre sécurité ou/et celle des autres, geste de violence envers les autres et/ou les responsables.	1 : Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant, 1er rapport de comportement à signer aux parents et rencontre. Suspension immédiate plus une journée complète. 2 : 2e rapport de comportement. Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant Suspension immédiate plus trois (3) jours complets. 3 : 3e rapport de comportement. Retrait de l'enfant de son groupe par l'intervenant Suspension immédiate plus cinq (5) jours complets. 4 : Retrait définitif de l'enfant pour l'été.

PLAN DE CIRCULATION
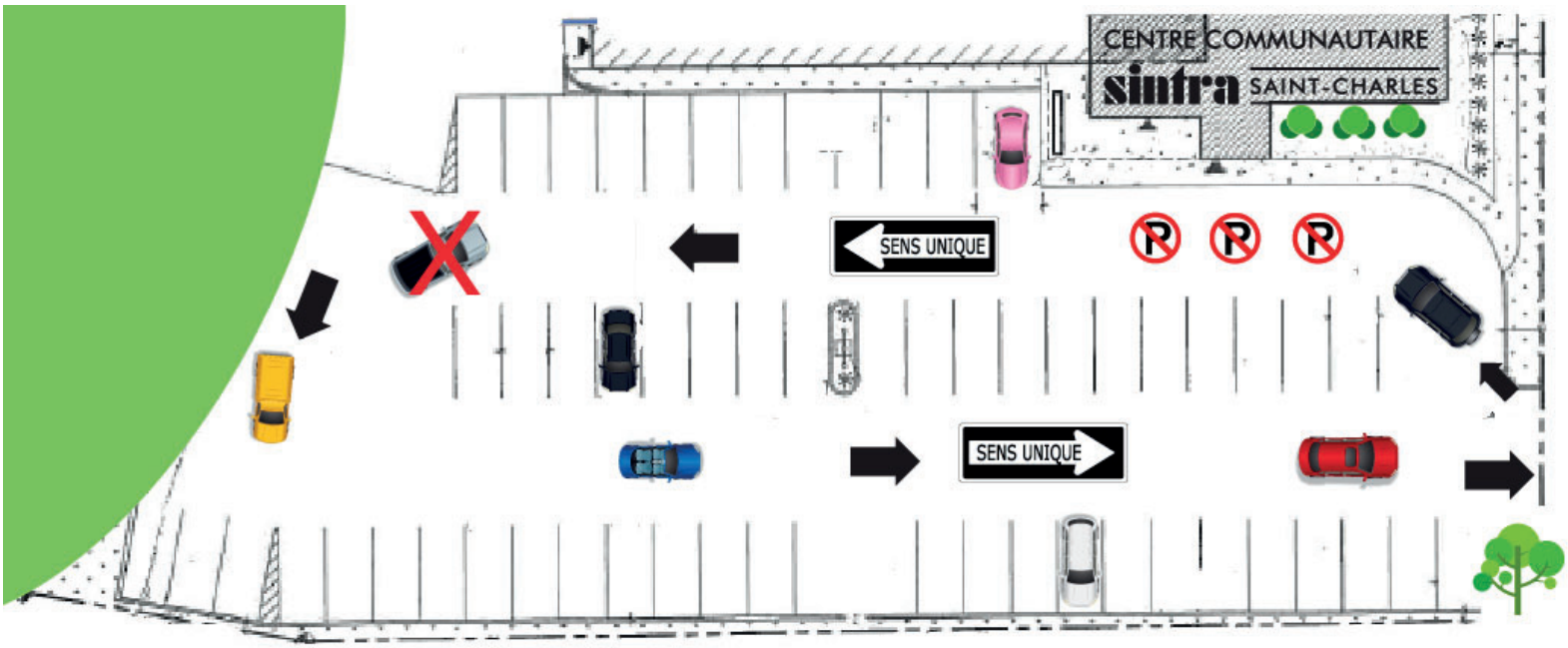
Afin de rendre notre stationnement sécuritaire pour vos enfants, nous vous demandons de respecter le schéma de circulation ci-dessous. **PRENDRE NOTE QU'IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'IMMOBILISER VOTRE VOITURE DEVANT L'ENTRÉE AFIN D'Y DÉPOSER VOTRE ENFANT**. Par mesure de sécurité, vous devez vous stationner. Merci de votre collaboration.